

REVISION DE NOTE 2017

Les fonctionnaires sont évalués tout au long de leur carrière.

Cette évaluation comprend une note/25 et une appréciation générale, qui expriment leur valeur professionnelle.

Cette notation administrative est versée à leur dossier individuel et est prise en compte pour :

- Les avancements d'échelon,
- Les avancements de grade,
- Les promotions internes,
- La prime de service.

La notation administrative est un élément important dans la carrière professionnelle et ne doit pas être négligée.

- Vous allez être amenés à prendre connaissance de votre fiche de notation avec ses appréciations 2017.



Si vous contestez votre notation ou votre appréciation, vous avez la possibilité d'en demander la révision en saisissant le Président de la Commission Administrative Paritaire compétente.

Pour que cette demande soit portée et appuyée par les délégués du personnel CGT, nous vous invitons à contacter nos représentants syndicaux.

Local CGT de Broca : poste 33752 ou 02-43-43-29-00 – cgt@ch-lemans.fr

Un modèle de lettre de révision de note est disponible sur notre site internet :

cgtchdumans.reference-syndicale.fr

Rubrique : NOS DROITS ➔ Modèles de lettres ➔ Modèle de lettre révision de note.

Pour permettre aux délégués d'appuyer votre demande, merci de nous faire parvenir :

- Une copie du courrier adressé au Président de votre CAP
- La copie de vos 3 dernières fiches de notation.



Votre demande de révision de note doit être adressée à Monsieur le Président de la Commission Administrative Paritaire à la DRH du CHM

Vendredi 26 janvier 2018 dernier délai

N'hésitez pas à nous informer si votre fiche de notation ne vous a pas été soumise avant cette date